



FINANCES

CNAS

UNE PREMIÈRE RENCONTRE DE L'ANNÉE... FIN JUIN

L'ACTUALITÉ SOCIALE DU 1ER SEMESTRE 2024 A ÉTÉ PRESQUE TOTALEMENT CONSACRÉE À LA MISE EN PLACE DE LA PSC DANS NOTRE MINISTÈRE. NOUS ÉTIONS DONC IMPATIENS DE PRENDRE ENFIN CONNAISSANCE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 ET AINSI POUVOIR TIRER UN BILAN DE CETTE ANNÉE ÉCOULÉE. DE LA PATIENCE, IL EN AURA FALLU : LE PREMIER CNAS DE 2024 S'EST TENU LE 27 JUIN.

L'ordre du jour était dense, peut-être même trop. C'est pourquoi, après lecture des déclarations liminaires, la Secrétaire générale a immédiatement proposé de nouveaux rendez-vous dès la rentrée pour approfondir les sujets liés à la restauration et à la réforme du réseau. Notons que 99 % des crédits prévus ont été exécutés en 2023.

FRÉQUENTATION DES RESTAURANTS COLLECTIFS EN NETTE AUGMENTATION

Première bonne nouvelle pour la CFDT : la fréquentation des restaurants collectifs est en nette augmentation. Les agents apprécient de manger un repas de qualité pour un prix ne dépassant pas 6€. Les structures qui peinaient à retrouver leur fréquentation avant Covid semblent sur la bonne voie. Cette embellie ne doit cependant pas nous faire perdre de vue que les dépenses de ces mêmes restaurants ont augmenté de façon spectaculaire ; que ce soit l'énergie ou les matières premières, les coûts ont connu une forte hausse. C'est pourquoi il est urgent d'établir un point de la situation afin d'ajuster au mieux le montant des subventions pour que ces mêmes restaurants puissent trouver un équilibre financier.

A titre d'exemple, l'AGRAF, qui représente à elle seuls 25 % de la restauration collective du ministère, accuse 600 000€ de déficit. Dans une moindre mesure, le reste du territoire doit très certainement rencontrer les mêmes difficultés.

Le grand bémol réside dans la valeur faciale du Titre Restaurant qui stagne toujours à 6€. La CFDT a demandé, à nouveau, sa revalorisation à 12 € avec une prise en charge de la moitié du prix par le ministère.

MISE EN PLACE DE LA FASF

Deuxième bonne nouvelle, la [mise en place de la nouvelle Fédération de l'Action Sociale Finances \(FASF\)](#) et l'amélioration attendue de la communication à destination des agents. En effet, pour tous les sujets évoqués au CNAS, le constat est toujours le même : les agents des finances ne connaissent pas assez toute la palette sociale proposée par notre ministère. Cette dernière fait le lien entre vie privée et vie professionnelle et contribue de façon indéniable à l'amélioration du pouvoir d'achat.

CONNAISSEZ-VOUS LA PALETTE SPORTIVE ET CULTURELLE QUE VOUS PROPOSE NOTRE MINISTÈRE ?

- l'**ATSCAF** (culture, sports, vacances...) avec ses 115 associations affiliées réparties sur tout le territoire et ses 37 000 adhérents
- le **CSMF**, qui vous permet d'accéder à de nombreuses activités sportives (surtout à Paris, voire Bercy)
- la **Place des Arts** (culture) qui compte 852 adhérents avec une offre plutôt centrée sur Bercy et l'Île-de-France, mais qui propose depuis peu une offre en ligne (musique en ligne, vidéo à la demande) qui peut intéresser aussi les agents hors Paris. 25€ par an
- la **COOP**, la coopérative du ministère, qui existe depuis 1939 et tient notamment des supérettes dans certains bâtiments du ministère situés en Ile-de-France.

CNAS,
27 JUIN 2024



REJOIGNEZ NOUS !



[FINANCES.CFDT.FR](https://finances.cfdt.fr)

REU DES NOUVEAUTÉ 2023

Ce CNAS a été l'occasion de passer en revue les nouveautés 2023

- L'**aide à la parentalité** avec la réservation de 568 places en crèche réparties sur tout le territoire et accessibles via les délégations départementales.

- Le **chèque famille Finances** (ex-CESU 6-12 ans), qui a élargi son bénéfice jusqu'aux 14 ans révolus voire 17 ans dans certains cas. A noter, un dispositif particulier pour nos collègues des DROM-COM sous forme d'aide financière versée directement à l'agent.

La prestation comporte 3 tranches d'aides (200€, 300€ et 400€) avec une majoration de 20 % pour les familles monoparentales ou pour les familles d'enfant en situation de handicap (ces 2 majorations sont cumulables). Elle se décline sous format papier dont la valeur faciale est de 5€, 10€ ou 20€ ou sous format dématérialisé (e-CESU). En 2023, le nombre de demandes est en hausse significative par rapport à 2022 : 4833 demandes acceptées pour un budget total de 1 977 560€, soit une évolution de 26 %. 26 % des demandes acceptées ont été majorées, soit 1259 demandes (22 % en 2022).

En un an, ces demandes ont évolué de 48 % certainement grâce à la campagne de communication déployée à l'occasion de la mise en place du nouveau Chèque Famille Finances et rappelant ces points. Cela démontre, s'il y avait besoin, que la communication est encore insuffisante auprès des agents de toutes les branches professionnelles de notre ministère.

- Le **Chèque sport Finances**, à destination des parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans révolus a rencontré son public. 3360 demandes ont été acceptées pour un montant de 206 740€ (coupons de 50€ ou 80€ par enfant). Dans sa déclaration liminaire, la CFDT a demandé l'élargissement de la tranche d'âge.

- La **subvention séjours enfants interministérielle** est une aide financière commune à tous les agents de l'État. Elle permet de financer les dépenses dans des structures de loisirs ou de vacances (autres qu'EPAF). 2789 demandes ont été acceptées en 2023 pour un montant total de 127 891€. 76 % des demandes concernent les centres de loisirs sans hébergement. La moyenne par dossier accepté est de 45,86€. En 2018 il y a eu 3821 demandes. Ces chiffres nous interrogent quant au peu de demandes et au faible montant de l'aide octroyée.

- L'**Aide à la Parentalité en Outre-Mer (APOM)**. Cette aide financière de 500€ par an et par enfant est versée directement aux agents pour financer les dépenses de garde ou de soutien scolaire de leurs enfants âgés de 6 à 14 ans révolus (17 ans révolus pour les enfants de famille monoparentale ou en situation de handicap). 59 demandes ont été acceptées sur les 80 demandes formulées pour un coût de 23 168€. A titre comparatif, 12 demandes CESU 6-12 ans avaient été acceptées en 2022 pour un montant de 5100€.

BILAN ANNUEL DE L'ACTIVITÉ DES OPÉRATEURS D'ACTION SOCIALE DE NOTRE MINISTÈRE

Nous avons déjà parlé plus haut de la restauration. Devant la quantité de sujets à aborder, un groupe de travail (GT) est programmé en septembre. N'hésitez pas à nous remonter vos questions à action.sociale@finances.cfdt.fr

Pour le logement, même combat : rendez-vous en septembre pour un GT dédié. Les problèmes de logement pour les stagiaires et les nouveaux arrivants sont remontés. L'ALPAF prend très au sérieux ces questions et demande à être mis dans la boucle le plus en amont possible afin de pouvoir proposer le maximum de solutions aux agents. La gestion en flux mise en place depuis janvier 2024 serait-elle la solution ?

Les vacances de nos enfants sont assurées par EPAF. Les nouvelles modalités de réservation (1er arrivé, 1er servi) suscitent des incompréhensions. Elles ont généré un afflux important à l'heure H du jour d'ouverture des inscriptions, avec 2000 inscriptions enregistrées en 5 minutes ! Toutes les demandes ont pu être satisfaites et seulement 4 colonies de vacances ont été rendues sur les 12 habituellement. C'est très positif ! Afin d'avoir un avis éclairé sur le sujet, nous avons demandé à connaître dans le détail les statistiques concernant les réservations gérées par ce nouveau système, à mettre en parallèle avec l'ancien.

Le Fonds d'Initiative Local (FIL) va être relancé en septembre 2024. Afin que les CDAS puissent faire des propositions conformes aux attentes du SG et donc être sélectionnés, ce dernier va élaborer un Vademecum reprenant les attendus et la marche à suivre. Nous avons insisté pour plus de transparence dans le choix des projets.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le [guide de l'action sociale CFDT](#)